



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FEVRIER 2024
COMPTE RENDU

Le lundi 12 février 2024 à 18h30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bondues s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Patrick Delebarre, Président, pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous :

24-1-1 Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2023

Ressources Humaines

24-1-2 Tableau indicatif des emplois –Modification

Solidarité

24-1-3 Chèque eau – Convention avec Iléo

Finances

24-1-4 Rapport d'orientation budgétaire 2024

Le lundi 12 février 2024 à 18 h 30, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 8 février 2024

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Audrey DASSONNEVILLE, Marie DUCATTEAU, M. Bernard CAUDAL, Mmes Danièle DELBECQUE, Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Micheline DEPOORTERE, M. Bernard POTTIER, Mmes Odile WOHL, Caroline BRUNET, Dorothee DEFORCHE, M. Michel RENARD

Excusé : M. Benoît GADEYNE

Absente : Mme Marie-Paule LEPERS

Délibération n°24-1-1 - Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2023

- ✓ Le conseil choisit Mme Audrey DASSONNEVILLE, conseillère municipale déléguée, pour secrétaire et approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2023.

Délibération n°24-1-2- Ressources Humaines : Tableau indicatif des emplois –Modification

Pour répondre à l'évolution des besoins du CCAS, il est indispensable d'adapter les effectifs.

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°24-1-3- Solidarité : Chèque eau – Convention avec Iléo

Dans le cadre de la Délégation de Service Public que la Métropole Européenne de Lille a confiée à iléo, un dispositif de « Chèques Eau » a été mis en place en partenariat avec le CCAS afin de maintenir la fourniture d'eau aux familles rencontrant des difficultés à payer leurs factures.

La convention étant arrivée à son terme, il vous est proposé de la renouveler.

- ✓ **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Délibération n°24-1-4- Finances : Rapport d'orientation budgétaire 2024

M. le Maire rappelle le calendrier budgétaire 2024 :

- Présentation du ROB et débat le 12 février 2024 ;
- Vote du BP 2024, examen du CA et du CG 2023 le 18 mars 2024.

1) Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2024 sont estimées à :

- 130 000 € pour les dépenses de personnel (chapitre 012) ;

Sur ce point, M. le Maire précise que l'équipe du CCAS sera renforcée pour assurer le traitement des dossiers. Deux recrutements sont prévus en 2024 : agent en charge de d'accueil du public et du traitement des dossiers (1 ETP) et une assistante sociale (0,5 ETP)

- 50 000 € pour les charges à caractère général (chapitre 011) ;
- 60 000 € pour les autres charges de gestion courante et charges exceptionnelles (chapitre 65/67).

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2024 sont estimées à :

- 800 € pour le chapitre 013 atténuation de charges ;
- 160 000 € pour le chapitre 74 dotation et participations ;
- 8000 € pour les ventes solidaires, 190 pour les revenus des immeubles et 150 pour les libéralités et dons.

Madame DERVILLE précise qu'un bilan 2023 des aides et dispositifs sera présenté aux membres du CA lors de la prochaine séance.

2) Section d'investissement

Sur le volet investissement, il est prévu en 2024 l'achat de meubles de jardin pour l'espace situé à l'arrière du CAV (espace commun avec l'EHPAD et la résidence drève).

Les dépenses réelles d'investissement prévisionnelles sont évaluées à 152 787 €.

Les recettes réelles d'investissement sont estimées à 10 195 €.

- ✓ **Ce débat a fait l'objet d'une délibération mais ne nécessite pas de vote des membres.**

La secrétaire

Le secrétaire adjoint

Audrey DASSONNEVILLE

Matthieu DESCAMPS

